Fontaine Solidaire

Conseil Municipal de Fontaine-lès-Dijon
2020-2026

Bilan de mi-mandat

Juin 2023

Table des matières

1 Introduction....2
2 Les projets proposés....3
2.1 Mobilité....3
2.1.1 Stationnement pour les vélos....3
2.1.2 Proposition de vélorue....3
2.2 Biodiversité....4
2.3 Urbanisme....4
3 Retour critique sur nos actions....5
3.1 Notre action au sein des commissions et du Conseil Municipal....5
3.2 La communication....6
3.3 La permanence....7
3.4 Nos besoins d’amélioration....7
4 Nos ambitions, toujours d’actualité....8
4.1 Aménagement du quartier Nord....8
4.2 Zone 20 pour le vieux village....8
4.3 Marché sur la place des 3 Saffres....8

1 Introduction

Qui sommes-nous ?

Au sein de l'opposition municipale, il y a depuis de nombreuses années un groupe dont la sensibilité le positionne plutôt à gauche. En 2020, nous avons décidé de construire une nouvelle liste pour reprendre le flambeau du groupe de la mandature précédente, qui se nommait déjà « Fontaine Solidaire ». Citoyennes et citoyens de diverses sensibilités, écologistes, de gauche et sans étiquette, nous sommes portés par des valeurs communes que nous souhaitons faire vivre à Fontaine-lès-Dijon, dans une démarche collective et citoyenne.

Avec 19,1 % aux élections de mars 2020, nous avons deux élus au sein du conseil municipal. Depuis son élection, notre groupe a toujours affiché la volonté de se placer dans une démarche de propositions constructives vis-à-vis de la majorité municipale. Tout en exerçant un regard critique, nous avons à cœur d'étayer ces critiques et de les accompagner de propositions.

Objectifs de ce document

Il nous semble essentiel de proposer, à mi-mandat, un retour sur nos actions et sur nos ambitions, afin de rester à l'écoute des critiques et des contributions dont on voudra bien nous faire part.

Nous espérons que ce document donnera aux lectrices et lecteurs qui pourraient nous découvrir l'envie de venir nous rejoindre pour participer à la vie municipale de Fontaine-lès-Dijon.

Liens avec le travail associatif de l'AFRA

Pour servir de base à nos proposition, nous nous appuyons essentiellement sur le travail de fond effectué par l'Association Fontaine Réflexion Action (AFRA). Ce travail associatif, ouvert à toutes nos concitoyennes et concitoyens, permet de réfléchir à tous les thèmes qui concernent la vie à Fontaine-lès-Dijon et de préparer des propositions d'actions, dans une démarche de concertation et dans une ambiance de convivialité. En tant qu'élu.e.s, nous intervenons en relais pour construire des propositions concrètes d'applications à soumettre à la municipalité.

Ami et amies disparus

Depuis le début de la mandature, nous déplorons le décès de deux membres de la liste et d'un sympathisant, tous les trois actuelle et anciens conseillers municipaux de notre groupe.

- Marie-Louise Yanelli, décédée le 13 juin 2020 à 79 ans. Elle fut conseillère municipale de 2003 à 2014 et de 2017 à 2020. Personne merveilleuse, chaleureuse et entière, très appréciée, elle a participé très activement à la vie de la commune, avec énergie et détermination, poussant en particulier pour la création du Relais Assistance Maternelle.
- Francine Filloz, décédée le 7 octobre 2022 à 70 ans. Elle avait été élue conseillère municipale en 2020. Francine a toujours eu à cœur de lutter contre les injustices. Elle assumait avec joie et énergie son mandat d'élue municipale. Mais une récidive de cancer du sein suivie d'une leucémie foudroyante a eu raison de sa combativité.
- Jean-Gabriel Jacquemond, décédé le 20 mai 2023 à 85 ans. Il fut conseillé municipal de 1995 à 2008. Très engagé dans le milieu associatif (France Palestine Solidarité, Amitié Franco Afghane, SOS Refoulement), pilier de l'ancien GEA (Groupe d'Etudes et d'Animation), cet homme plein d'humour et de ténacité restera un exemple à suivre pour nous.

2 Les projets proposés

Ces projets et contributions peuvent être retrouvés dans leur intégralité sur notre site internet **fontaine-solidaire.fr**, page *« Notre projet pour la ville »*, section *Nos documents de proposition*.

2.1 Mobilité

Nous avons déposé deux dossiers auprès de la municipalité sur le thème de la mobilité, ciblé sur l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement pour les vélos, afin d'encourager le report modal vers ce mode de transport.

2.1.1 Stationnement pour les vélos

Suite au premier confinement, un programme d'aide national a été mis en place pour aider les collectivités à favoriser le vélo comme mode de déplacement, en particulier à travers des subventions pour l'installation de stationnements.

Nous avons donc décidé de proposer à la majorité municipale un projet pour développer le stationnement sécurisé pour les vélos sur Fontaine-lès-Dijon. Après un inventaire de l'existant, nous avons proposé une liste d'emplacements intéressants, avec évaluation du coût et tous les éléments nécessaires pour profiter de la subvention potentielle. Notre dossier a été déposé en août 2020. Le timing était serré car le programme devait être terminé avant novembre 2020.

Malgré le bon accueil fait à notre projet, rien n'a été fait dans les temps pour bénéficier du programme d'aide. Cependant, certains aménagements ont été faits en 2021-2022 (sans subventions, donc), sur certains emplacements relevant de la municipalité. Pour ceux relevant de la voirie gérée par la Métropole, rien n'a été fait et nous n'avons aucune information sur les éventuelles démarches entreprises. Notons qu'en 2020-2021, les capacités de stationnement cyclable sécurisé ont explosé sur la ville de Dijon, y compris (et d'ailleurs en très grande partie) sur la voirie relevant de la Métropole…

Il nous faut donc refaire un inventaire du nouvel existant. Quelques exemples de ce qui a été fait :

- trois arceaux devant la maison natale de Saint Bernard. Nous les avions proposé à l'entrée du site, là où ils auraient été plus visibles…
- une série d'arceaux au stade des Porte-Feuilles, à la place de simples «pince-roues ».
- quelques arceaux à l'entrée de l'école des Saverney.
- une série d'arceaux derrière la mairie, au fond du parking. La visibilité n'est pas terrible d'autant qu'il y a souvent des véhicules garés devant. De plus, ils sont inaccessibles quand le portail est fermé et ne peuvent donc être utilisés pour le CAPJ.
- trois arceaux à la place de supports inutilisables devant l'entrée du bâtiment de tennis, complexe des Cortots.
- remplacement d'arceaux déjà existant (gymnase Ratel, espace enseignants à l'école des Saverney).

2.1.2 Proposition de vélorue

Les membres de l'AFRA ont mené en 2020-2021 une réflexion approfondie sur la mobilité. Dans ce cadre, nous avons réfléchi aux développements possibles des aménagements pour améliorer la sécurité des déplacements cyclables sur notre commune. Un point qui nous a particulièrement motivé était la situation de la route d'Ahuy, dont une partie (entre la rue des Portefeuilles et le boulevard des Allobroges) est très difficilement aménageable pour favoriser la sécurité des vélos.

Nous avons proposé un projet de vélorue, itinéraire limité à 30 et où les vélos sont prioritaires, permettant de dévier sereinement et sans détours la route d'Ahuy entre la rue Majnoni-d'Intignano et le boulevard des Allobroges. Si ce projet nécessite quelques aménagements, essentiellement au

niveau des embranchements avec la route d'Ahuy, il nous semble une solution parfaitement viable, peu coûteuse et donc très intéressante pour sécuriser cet axe important et pour l'instant dangereux.

Ce projet a été porté à la connaissance de la majorité municipale en janvier 2021. Bien que la Métropole, la ville de Dijon et la ville de Fontaine-lès-Dijon réfléchissent à l'aménagement de cet axe depuis plusieurs années, notre projet, s'il a été brièvement regardé (l'AFRA a été invitée à une seule et unique réunion), a été balayé d'un revers par tous les acteurs de ce dossier, sans raison que nous jugeons valable. Pour l'instant et pour de longues années encore, ce segment de l'itinéraire restera donc dangereux, freinant inévitablement l'utilisation du vélo pour de nombreux déplacements...

2.2 Biodiversité

En décembre 2020, nous avons déposé par courrier auprès du cabinet de M. le Maire un réflexion centrée sur le thème de la biodiversité. Nous y évoquions l'importance de créer une zone favorable à la biodiversité dans la partie Nord-Est du parc des Basses-Combottes, en proposant de s'intéresser tout particulièrement à quatre essence d'arbres mellifères recommandées par l'association « Agir pour l'Environnement ».

Nous notons avec intérêt que la majorité municipale a opté pour réaliser un projet de « forêt urbaine » dans la zone en question du parc des Basses-Combottes début 2023. Comme à son habitude, l'élaboration et la mise en place de ce projet s'est faite dans le plus grand secret, sans que nous soyons associés à aucun moment au processus de maturation, même pas en commission municipale « Espaces Verts »…

2.3 Urbanisme

Chaque début d'année, au moment de l'établissement du budget, nous portons un plaidoyer pour qu'une véritable étude soit menée pour construire un projet de long terme sur l'avenir de notre commune, en particulier pour ce qui concerne le quartier Nord de Fontaine-lès-Dijon, autour des rues des frères Paquet et de la Grande Fin.

Nous sommes particulièrement sensible à l'importance qu'il y a d'impliquer tous les acteurs (ville, Métropole, propriétaires fonciers, habitants) dans la construction d'une vision à long terme pour les différents quartiers, afin de pouvoir établir des plans d'avenir viables et tenant compte de tous. C'est particulièrement crucial pour un quartier comme la zone Nord mentionnée précédemment et qui est en pleine mutation, avec un site de projet inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLUi-HD) qui comprend de nombreuses nouvelles habitations à la place d'une zone artisanale. Pour mener cette réflexion, le meilleur outil est une étude menée par un cabinet d'experts programmistes, dont la mission consiste justement à rencontrer tous les acteurs pour construire la meilleure vision possible pour l'évolution d'un quartier. Malgré le coût (très raisonnable pour notre commune), une telle étude nous paraît être un investissement indispensable pour maîtriser notre trajectoire future.

Cette proposition nous est refusée chaque année. Les raisons avancées sont (i) la municipalité n'a pas de marge de manœuvre foncière dans le secteur, (ii) il y a le PLUi-HD qui suffit, (iii) c'est donc inutile. Nous récusons ces arguments, car au contraire, n'ayant pas la maitrîse foncière, il est essentiel de faire dialoguer tous les acteurs pour construire une vraie vision, quitte à ce que l'avenir de ce quartier implique des investissements municipaux (ce qui ne serait pas anormal!). Le PLUi-HD est loin d'être suffisant pour donner une vision à long terme et notre municipalité se doit d'être beaucoup plus active dans les propositions d'évolution du quartier, en tenant compte du PLUi-HD.

Ainsi, depuis trois ans, les constructions se poursuivent sans aucune visibilité quant à l'avenir du quartier et les problèmes commencent à se faire sentir, le problème essentiel étant celui du stationnement automobile, problème prioritaire pour tous les habitants rencontrés par l'AFRA sur le quartier.

3 Retour critique sur nos actions

3.1 Notre action au sein des commissions et du Conseil Municipal

Résumé de nos principales interventions

- Défense de l'emploi public : nous restons attachés à la défense des emplois directs de la municipalité, plutôt que la délégation au privé, pour des raisons liées à un meilleur contrôle des conditions de travail des salariés et des cahiers des charges. Bien entendu, il convient d'avoir des exigences sur la qualité du service rendu, ce qui pour nous va de pair avec de bonnes conditions de travail et un dialogue social entretenu dans la confiance.
- Aménagement du parc des Basses-Combottes : pour une défense de la biodiversité, et la nécessité d'impliquer les habitants dans un projet de ce type (ce qui n'a été fait à aucun moment…).
- Dans tous les dossiers d'urbanisme : nous insistons sur l'importance de maintenir des espaces verts, des zones de respiration, et si le développement du logement social est important, il ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions.
- Dans le domaine de l'atténuation du changement climatique, notre commune doit prendre sa part. Dans ce cadre, nous avons insisté sur la nécessité de bien cerner l'empreinte carbone de la commune et de faire les efforts nécessaires pour atténuer nos émissions. Nous avons aussi insister sur l'importance d'informer nos concitoyen.ne.s sur la manière dont chacun.e peut agir.
- Pendant le Covid, nous avons insisté sur la nécessité de diffuser le conseil municipal pour un accès à toutes celles et ceux qui souhaitent se tenir informés. Nous pensons toujours qu'une telle diffusion serait utile pour redynamiser la vie démocratique de notre commune. La majorité ne veut pas en entendre parler…
- Dans le domaine de l'urbanisme, importance de nous donner une vision pour le quartier nord.
- Intervention sur la modification du règlement intérieur du conseil municipal qui a fait disparaître toute trace des questions/réponses de fin de conseil (voir plus bas).

Notre position par rapport au budget

Le budget qu'on nous présente chaque année n'est pas celui que nous aurions pu construire, nous estimons que des choix sont faits qui ne nous conviennent pas. Toutefois, il faut reconnaître qu'il reste un budget équilibré avec des investissements indispensables. Ainsi, nous nous abstenons chaque année lors des votes qui concernent le budget.

Même si ce n'est pas évident pour un groupe très minoritaire, nous devons travailler à construire des contre-propositions budgétaires solidement étayées, ne serait-ce que pour qu'elles soient discutées avec les Fontainois.es qui le souhaiteraient.

Critique de la parodie que représentent les commissions municipales

Dans la colonne du magazine Reflets d'avril 2022, nous avons critiqué le fonctionnement des commissions municipales. Nous avons insisté une nouvelle fois sur ce qui constitue selon nous un frein dramatique à l'efficacité de l'action publique : le manque de concertation. En s'appuyant sur quelques exemples, nous avons regardé d'un peu plus près le fonctionnement des commissions municipales, tel que nous l'expérimentons depuis le début du mandat.

Il n'y a que peu de commissions (liste tenue à peu près à jour sur notre site), pas même une de chaque entre deux conseils municipaux. Concrètement, les délibérations qui seront présentées au conseil municipal arrivent en commission déjà quasiment ficelées, ce qui ne laisse de place au débat

qu'à la marge. Rien n'y est abordé de façon plus ouverte, pour une discussion préalable, ou pour un dialogue sur un dossier entre élus, services techniques, ou personnes extérieures.

Notre souhait reste que ces commissions soient réellement un lieu de dialogue où les propositions de chacune et chacun puissent être présentées et discutées, en invitant les personnes concernées, avant que des décisions soient prises.

Questions diverses au conseil municipal

Les oppositions n'ont que très peu de place d'expression. Lors d'un conseil municipal, nous pouvons poser par écrit au plus tard deux jours avant le conseil des questions. Il n'y aura pas de débat, ce sont juste des questions auxquels la majorité peut répondre.

Jusqu'au conseil d'octobre 2022, ces questions/réponses apparaissaient dans le compte-rendu des débats, relevé des points essentiels des débats ayant eu lieu pendant le conseil. Depuis celui de décembre 2022, il n'y a plus de compte-rendu (simple relevé des délibérations) séparé du compte-rendu des débats, mais un seul procès-verbal dont les questions-réponses sont exclues…

Pourtant, il nous semble très important que ces questions et leurs réponses soient connues ! Cela fait partie du dynamisme de notre démocratie que de pouvoir assister à l'expression de toutes et tous au conseil municipal.

C'est pourquoi nous continuerons de publier ces questions et leurs réponses dans nos synthèses personnelles des conseils municipaux. Même si nous avons actuellement un peu de retard, nous allons nous remettre à jour et continuer cette pratique qui permettra à chacun.e de pouvoir avoir accès à nos interventions et à ces questions/réponses.

Il est vrai que ces questions ne doivent pas prendre une place trop importante en fin de conseil. Parfois, le groupe « ROS2020 » a listé un tel nombre de questions qu'il a poussé la majorité à restreindre leur énoncé et le temps accordé. Chacun.e doit faire preuve de responsabilité et utiliser ce temps pour remonter des questions importantes venant de nos concitoyen.ne.s, ou permettant de mettre en avant un point de désaccord ou un élément important à mettre en lumière. Ceci dit, les dérives de cet exercice ne sont que le reflet du manque de place donnée à l'expression des minorités.

3.2 La communication

Notre place dans la communication municipale : la colonne de Reflets

Environ deux fois par an paraît le magazine de communication municipale Reflets. Celui de cet été sera le sixième depuis le début de la mandature. Sur la vingtaine de pages de ce magazine, les minorités ne disposent que d'une colonne de 600 mots chacune pour pouvoir faire passer leur message… C'est évidemment très peu et ça ne permet pas de développer un débat construit des choix de la majorité. Nous y rappelons donc le site web, en espérant que les personnes lisant notre colonne auront la curiosité de venir en savoir plus.

Notre site web

Depuis les élections municipales, nous avons mis en place un site web pour assurer la présence de notre travail et de nos propositions sur internet. Ce n'est malheureusement pas simple d'assurer la visibilité de ce site et les données de fréquentation que nous avons montrent nettement que celle-ci est très faible, avec une vingtaine de visites par mois depuis un an et demi (c'était un peu mieux la première année)…

Sur ce site, nous avions mis en place un blog, une page pour des actualités plus détaillées, des informations sur la vie municipale, ainsi qu'une newsletter et un forum.

Pour la newsletter, il n'y a depuis le début que très peu d'inscrits, une quinzaine de personnes, dont seulement deux ne sont pas du groupe Fontaine Solidaire initial. Le forum est également un échec

retentissant, puisqu'il n'a jamais fonctionné… C'est sans doute lié, entre autre, à la très faible fréquentation du site.

Tout cela fait qu'il n'est pas évident de maintenir la motivation pour entretenir le blog, les actualités et la vie municipale. Il y a eu des grands moments de laisser-aller où le site a été très peu mis à jour et entretenu. Il faut pourtant s'y astreindre ! Nous allons faire ce qu'il faut pour reprendre un rythme convenable pour la seconde moitié du mandat.

3.3 La permanence

En début de mandat, nous avons décidé de tenir un samedi matin sur deux une permanence dans un local mis à disposition à côté de l'école maternelle (Carrois), au 4 rue des Carrois. Cette permanence était annoncée via le site web, ainsi que dans la rubrique Info-services du Bien Public.

Il faut bien le reconnaître, c'est là encore un échec. En trois ans, une seule personne extérieure à nos sympathisants est venue. Le rythme d'une permanence toutes les deux semaines a été tenu pendant environ 18 mois. Sur la troisième année, ça s'est beaucoup plus espacé.

Il faudra donc revoir la façon de faire. Ce doit être associé à une meilleure visibilité (voir ci-dessous). Nous proposons de faire une permanence « à la carte » : on nous fixe un rendez-vous via l'adresse internet, au plus tard le jeudi soir pour un rendez-vous le samedi matin. Si ça finit par prendre, nous remettrons en place un rendez-vous régulier.

3.4 Nos besoins d'amélioration

En terme de visibilité

Il est clair et net que nous avons un gros problème de visibilité. Il va nous falloir discuter des raisons, mais surtout des possibles façons de surmonter ce problème !
Quelques idées ? Nous sommes preneurs, n'hésitez pas à nous contacter.
Il faudrait sûrement réactiver notre présence sur les réseaux sociaux. Francine a animé pendant un temps notre page Facebook. Il faudrait trouver quelqu'un.e qui accepte de passer un peu de temps à simplement relayer nos actualités sur ces réseaux sociaux, en espérant que ça percole un peu dans les milieux fontainois et que ça permette au site web d'augmenter son public.

Besoin d'une revue de presse

Etre visibles est une chose, être au courant rapidement des actualités en est une autre. Nous avons besoin d'un suivi plus régulier des actualités de notre commune, via le Bien Public, mais aussi éventuellement avec une veille des réseaux sociaux.
Le mieux pour cela, ce serait de trouver un.e volontaire ayant accès facilement à l'ensemble des articles du BP, pouvant faire pour notre collectif une petite revue de presse hebdomadaire et nous alerter rapidement quand une actualité plus pressante sort. Un.e autre personne pourrait mener cette veille des réseaux sociaux, là encore dans l'objectif d'informer rapidement le groupe quand quelque chose nécessite notre réaction.

Préparer la suite

Il va falloir songer à préparer le terrain pour les élections de 2026. Nous aurons besoin d'établir un calendrier d'actions : préparation du programme, échanges préliminaires avec la population (série de débats publics comme en 2019?), identification de personnes intéressées pour construire la liste.
Tout cela va demander de l'énergie et de l'anticipation. Merci à toutes celles et tous ceux qui pourront apporter leur soutien et leur participation !

4 Nos ambitions, toujours d'actualité

Nous avions proposé, pour les élections municipales de 2020, un programme très approfondi, s'appuyant sur une réflexion sérieuse concernant tous les aspects de la vie municipale. Ce programme est disponible sur notre site internet **fontaine-solidaire.fr**, à la page *« Notre projet pour la ville »*, dans la section *Nos documents de campagne (2020)*.

Trois ans après, ce programme se doit certainement d'évoluer un peu, comme a continué d'évoluer notre réflexion. Les principes sur lesquels il s'appuie restent bien entendu d'actualité et nous invitons toutes nos lectrices et tous nos lecteurs à reprendre le programme de 2020 pour les revoir et apporter leurs réflexions pour les enrichir. Parmi les thèmes à réfléchir absolument :

- dialogue et démocratie participative
- urbanisme et biodiversité
- évolution du climat : atténuation et adaptation

Ci-dessous, nous détaillons simplement 3 applications pratiques et concrètes qui nous semblent essentielles, comme exemples de ce qui nous pourrions faire.

4.1 Aménagement du quartier Nord

Parmi les réflexions autour de ce quartier, nous proposons un projet pour la création sur la rue de la Grande Fin d'un nouveau lieu municipal, complémentaire du Centre d'Animation Pierre Jacques (CAPJ), autour d'un parc avec jardin, géré par un Espace de Vie Sociale (EVS, structure portée par une association et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales). Il s'agit là d'un investissement conséquent, mais dont l'impact sur l'avenir du quartier serait très significatif :

- Promotion des activités qui ne sont pas encore présentes dans la vie fontainoise, en lien direct avec les nouveaux habitants du secteur.
- Lieu qui serait complémentaire du CAPJ, proposant des activités qui ne peuvent pas y être faites.
- Possibilité d'avoir une salle (au moins) de proximité pour les habitants de ce nouveau quartier.
- Création d'un poumon pour le secteur : poumon vert, de calme, de biodiversité / poumon de vie collective, de lien social.

4.2 Zone 20 pour le vieux village

Afin de favoriser un cœur de village complètement apaisé, il nous semble que la zone 30 actuelle n'est pas suffisante, avec certaines rues qui possèdent encore des trottoirs frisant parfois le ridicule. Nous proposons de passer l'ensemble du vieux village en « zone de rencontre », zone limitée à 20 km/h et dont la priorité est accordée aux piétons, puis aux vélos. Cet aménagement de plus en plus répandu (voir par exemple du cœur de Semur-en-Auxois) permet d'aménager la rue de façon très conviviale, pour une présence essentiellement piétonnière sans empêcher la circulation automobile des résidents. Il convient d'associer cela à un plan pour un stationnement automobile reporté très largement sur la périphérie de la zone. Ce type d'aménagement renforce fortement la sécurité des piétons. Il est à noter que sur certaines rues du vieux village, la situation est de fait déjà celle d'une zone de rencontre, bien qu'elle ne soit pas actée officiellement.

4.3 Marché sur la place des 3 Saffres

Vous êtes-vous déjà posé la question suivante : si je veux croiser de nombreux Fontainois et Fontainoises tout au long de l'année, où donc puis-je aller ? Il y a bien des occasions ponctuelles ou

spécifiques (activités au CAPJ, écoles, bibliothèque, fête de la musique…) mais elles sont plutôt limitées !

Pour renforcer la convivialité et les moments de rencontre entre les habitants, nous sommes convaincu qu'un marché développé et bien placé, hebdomadaire, serait un point de rencontre très bienvenu ! Pour cela, la place des 3 Saffres nous semble un lieu très adéquat, suffisamment grande, bien placée dans une zone particulièrement habitée. Les commerces de la place ont d'ailleurs une fréquentation qui vient même d'au-delà de la route d'Ahuy. Un marché à cet endroit pourrait être organisé tous les samedis matins en lien avec les commerçants et les habitants du quartier pour répondre aux attentes. Il pourrait permettre à ce lieu de cristalliser les initiatives conviviales (buvette associative, activités en lien avec la bibliothèque ou avec l'école, par exemple) tout en promouvant le commerce local.